

## Remarques sur la réponse de Jacques Sapir

Pierre Khalifa – 18 mars 2009

Avant d'en venir au fond de la réponse de Jacques Sapir à la critique faite à son article dans *Le Monde diplomatique*<sup>1</sup>, deux remarques préliminaires s'imposent. La première concerne le ton employé par Sapir. Il semble qu'il ait été piqué au vif par les critiques faites à son article. Cela ne justifie pas pour autant d'adopter à l'égard de son contradicteur une tonalité méprisante avec, employée à plusieurs reprises, l'expression « pauvre Khalifa » et d'autres formules du même acabit, à moins que cela n'ait pour objectif d'abaisser un interlocuteur en espérant ainsi affaiblir son argumentation. Pour bien connu qu'il soit, le procédé n'en est pas moins détestable !

La seconde remarque concerne la méthode employée par Sapir qui consiste à renvoyer à d'autres de ses écrits pour répondre aux critiques faites à son article. Ainsi il faudrait avoir lu ses œuvres complètes pour comprendre correctement son article dans *Le Monde diplomatique*. C'est trop demander au lecteur ! Mon propos n'étant pas de critiquer l'œuvre complète de Sapir, mais un article précis, je lui donne acte sans problème qu'il a écrit des articles mieux inspirés que celui paru dans le Diplo.

### Le partage de la valeur ajoutée

Sapir reconnaît qu'il y a bien eu un tournant au début des années 1980 et que ce tournant n'a rien à voir avec les pays émergents. Son article du Diplo n'en disait pas un mot et faisait comme si ce tournant majeur n'avait pas existé. Sapir donne donc raison à ses contempteurs.

Il affirme maintenant dans sa réponse qu'il y aurait eu un second tournant à la fin des années 1990, avec une nouvelle dégradation de la part salariale qu'il situe pour la France à partir de 2002. C'est une présentation nouvelle qu'il faut examiner. Le graphique qu'il produit pour la France montre l'évolution de la part des salaires et traitements bruts entre 1998 et 2007. Cette part monte très légèrement jusqu'en 2002 et revient doucement en 2007 à sa valeur de 1999. Prises sur une plus longue période, les données de l'Insee confirment que la part salariale est stable depuis 1990, en n'évoluant que faiblement. Entre 2002 et 2007, la baisse est de 0,7 point. On ne peut donc en aucune façon parler de « cassure indiscutable » comme il le fait.

Cette « baisse » est de toute façon d'une ampleur considérablement plus faible que la précédente - environ 10 points sur la décennie 1980 -, et le « changement notable dans les logiques du commerce international » qui, d'après Sapir, en serait la cause ne peut avoir les effets dévastateurs qu'il indique - ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il faille l'accepter -, et ne peut donc être à la racine de la déflation salariale comme l'affirme Sapir.

Sapir étaye l'idée d'un second tournant à partir de 1998 en s'appuyant sur la dégradation des déficits commerciaux des pays développés. Mais pour les besoins de sa démonstration, il est obligé de retirer l'Allemagne et le Japon (petits détails) qui sont excédentaires.

---

<sup>1</sup> Jacques Sapir, « Totems et Tabous, le retour du protectionnisme et la fureur de ses ennemis », *Le Monde diplomatique*, mars 2009 ; Pierre Khalifa, « Un tabou et un totem, le rapport entre le capital et le travail », mars 2009 ; Jacques Sapir, « Le long terme, le court terme et la bonne foi... », 16 mars 2009

## **Le tournant de 1983 en France**

Que la « contrainte extérieure » ait servi dans les discours à justifier le tournant de la rigueur ne fait pas le moindre doute. Qu'elle en soit la cause est une autre histoire. De plus, le déficit commercial de la France provenait à l'époque essentiellement des échanges avec les pays développés - les fameux magnétoscopes japonais bloqués à Poitiers en sont le symbole -, ce qui n'a rien à voir avec la discussion actuelle qui concerne les pays émergents. Enfin, cette baisse de la part salariale a été générale et a eu aussi lieu dans des pays où la balance commerciale était excédentaire, preuve s'il en était besoin, qu'il n'y a pas là de relation de cause à effet systématique comme le laisse entendre Sapir.

## **La baisse des cotisations sociales**

Au-delà d'un développement sur la complexité de la réalité en général et de la politique patronale en particulier, Sapir ne répond en rien à l'objection qui lui est faite : comment penser que le transfert de quelques points de cotisation sociale est à même de combler l'énorme différentiel de salaire existant entre les pays du Nord et les pays émergents ? Le discours patronal justifie le démantèlement de la protection sociale par la pression extérieure et cela pèse indiscutablement sur les salariés. Mais est-ce que ce discours correspond à la réalité ou est-ce qu'il s'agit d'un discours idéologique qu'il faut dévoiler ? C'est à cette question qu'il faut répondre.

## **La productivité et les délocalisations**

Sapir me prête une idée qui n'est pas la mienne, celle que « la productivité de pays comme l'Inde et la Chine est tellement basse que les faibles coûts salariaux ne peuvent expliquer la pression concurrentielle de ces pays ». Je ne nie pas la pression concurrentielle de ces pays, je dis simplement que le faible coût du travail doit être mis en relation avec d'autres éléments, dont la productivité, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Les chiffres que j'avance sur la productivité des pays émergents, issus d'une étude du Sénat, le sont à titre indicatif et sont évidemment une moyenne. J'en indique moi-même d'ailleurs le caractère discuté. Il est donc absurde, comme le fait Sapir de se saisir de ces chiffres pour faire un calcul arithmétique sur un coin de table destiné à évacuer le problème. Ces chiffres ne visaient qu'à indiquer qu'il existe des écarts de productivité non négligeables entre les pays du Nord et les pays émergents. Sapir est d'ailleurs bien obligé de le reconnaître alors que ce problème n'était même pas abordé dans son article du Diplo.

Toute la question est de savoir de quel poids ces différentiels de productivité et de salaires, différents suivant les branches, pèsent dans les décisions des employeurs de délocaliser, en regard d'autres éléments comme le coût du transport, l'existence locale d'un marché potentiel, d'infrastructures de qualité et la capacité à produire correctement les biens demandés. Sur ce point, Sapir fait à nouveau référence à une étude portant sur la « sophistication » des produits fabriqués dans les pays émergents. Mais les chiffres qu'il donne ne prouvent pas totalement sa thèse. Certes l'évolution de la Chine en matière de « similitude d'exportation » avec l'OCDE des produits manufacturés a été très rapide. Mais son niveau reste encore loin des pays de l'OCDE.

Sapir indique que les délocalisations pourraient être responsables de 50 % du taux de chômage de 2007. Pour arriver à ce chiffre, il cumule trois effets : délocalisations directes,

délocalisations indirectes - c'est-à-dire les investissements faits d'emblée par les multinationales dans les pays émergents -, ainsi que l'effet dépressif sur le marché intérieur dans lequel il inclut à la fois la rétractation de la demande et le coût des maladies professionnelles dues à l'accroissement de la productivité.

Il faut effectivement prendre en compte les délocalisations directes et indirectes quand on discute des pertes d'emplois dues aux délocalisations. Le premier effet est simple à mesurer et, comme le reconnaît Sapir, il est de faible portée. Le second effet est plus compliqué à mesurer. En effet, par exemple, Renault produit des voitures en Roumanie, en réexporte une partie en France - ce sont des emplois perdus en France -, mais Renault vend aussi ces mêmes voitures sur le marché des pays de l'Est. On ne peut donc pas simplement calculer « le manque à employer ». De ce point de vue, il est tout aussi illégitime de fabriquer des voitures en France pour les exporter dans les pays de l'Est que l'inverse.

D'autre part, ayant décidé, sans l'avoir démontré, que la faiblesse des revenus salariaux est due au libre-échange et donc aussi aux délocalisations, Sapir met maintenant la faiblesse de la demande interne qui en résulte sur le dos de celles-ci. Il s'agit là d'un raisonnement tautologique. Par ailleurs, l'augmentation du stress au travail et des maladies professionnelles dues à la course à la productivité est le produit de la logique de l'accumulation du capital : l'enrôler comme un effet dédié des délocalisations paraît pour le moins problématique.

Enfin, dans son calcul, Sapir oublie les créations d'emplois dus aux investissements étrangers en France. Car s'il y a des sorties de capitaux qui détruisent des emplois, il y a aussi des entrées qui en créent, notamment en France qui demeure attractive, contrairement au discours patronal, et qui attire énormément de capitaux étrangers.

### **Une question d'orientation politique**

On peut être d'accord avec certaines appréciations politiques de Sapir. C'est le cas de son analyse de l'élargissement de l'Union européenne que je partage<sup>2</sup> ou de l'idée que des mesures de protection peuvent s'avérer nécessaires. Mais c'est la perspective d'ensemble qui pose problème. Pour Sapir, comme il l'écrit dans sa réponse, « ce sont bien les politiques d'ouverture commerciale, combinées à la libéralisation financière (...) qui ont permis la mise en place du mode d'accumulation qui a conduit à cette crise ». Or si la déréglementation financière et la généralisation du libre-échange ont effectivement permis la concurrence entre les salariés de tous les pays, on ne peut trouver là la cause unique de la mise en place du capitalisme néolibéral. Pour Sapir, même s'il peut apporter quelquefois des nuances à cette analyse, le capitalisme actionnarial a été imposé de l'extérieur. D'où des propositions qui subordonnent toute transformation sociale à la mise en place du protectionnisme.

Dans le cas de Sapir, cette perspective se décline, de plus, essentiellement dans un cadre national, puisqu'il aborde la sortie de la zone euro pour pouvoir mener une nouvelle politique de change, en clair une dévaluation compétitive. Les conséquences d'une telle orientation sont connues. Elle aboutira inévitablement à un renforcement de la concurrence entre les Etats, au Nord comme au Sud, au nom de laquelle d'ailleurs des sacrifices seront demandés aux salariés. Loin de tracer une perspective de coopération entre les peuples, cette logique ne peut que nourrir la xénophobie et le nationalisme.

---

<sup>2</sup> Je n'aurai pas l'outrecuidance de renvoyer Sapir à mes œuvres complètes...